

## Appel à candidature

### Poste de faisant fonction (interim) Inspecteur de l'éducation nationale en charge de l'information et de l'orientation (IEN-IO) de l'Oise

<b>Nature de l'emploi :</b> Poste de faisant fonction (interim) du 15/10/2024 au 31/08/2025 Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels			<b>Expérience souhaitée :</b> Expérience au sein de l'éducation nationale
<b>Rémunération :</b> Non renseigné	<b>Catégorie</b> Catégorie A	<b>Management :</b> Animation du réseau des DCIO	<b>Télétravail possible :</b> Non renseigné

L'IEN-IO travaille auprès de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-DASEN). Il/elle est chargé/e de la mise en œuvre de la politique académique d'information, d'orientation et de lutte contre le décrochage scolaire dans le département. Il/elle contribue à favoriser les politiques d'information par la mise en place d'actions partenariales avec les collectivités locales, les services préfectoraux, les chambres consulaires, les entreprises et les organisations professionnelles.

L'IEN-IO fait partie du comité de direction restreint de la DSDEN. Il/elle rend-compte régulièrement à l'IA-Dasen de l'avancement de ses dossiers. Il/elle le représente en tant que de besoin dans diverses réunions aux échelles départementale, académique et de région académique. L'IEN-IO travaille en collaboration avec la DRAIO et la DRAIO adjointe, il leur fait remonter les informations sur les spécificités du département de l'Oise et applique les orientations de la Région académique.

Il/elle porte une attention toute particulière sur les dispositifs qui contribuent à prévenir le décrochage et à favoriser le raccrochage des élèves. Dans l'exercice de ses fonctions, il/elle incarne les valeurs et principes de la République et s'assure de leur respect et de leur transmission.

Dans le cadre de son action au titre du collectif, il/elle participe aux collèges des IEN ET-EG et aux collèges communs des IA-IPR et IEN ET-EG.

L'IEN-IO s'inscrit dans une démarche de développement professionnel et de formation, notamment à travers les séminaires annuels de formation continue des inspecteurs de l'éducation nationale à l'IH2EF.

Les principales missions qui lui sont confiées sont :

- l'expertise au service de la mise en œuvre de la politique éducative ;
- la contribution au fonctionnement de l'institution et à l'animation des réseaux de partenaires ;
- l'évaluation du fonctionnement de l'orientation dans les bassins et les CIO ;
- l'animation pédagogique en orientation et la formation des personnels ;
- la mise en œuvre des procédures d'affectation et d'appel dans le département.

#### Modalités d'exercice :

- **Apporter une expertise didactique, pédagogique et éducative au service de la réussite des élèves**

L'IEN-IO porte dans le département un regard particulier sur certains dispositifs (classe et atelier relais, structures de retour à l'école, unités d'accueil pour les élèves allophones nouvellement arrivés en France, SEGPA, micro-collège, etc.) et sur certains aspects de la mise en œuvre des réformes.

- Animation du réseau des CIO

L'IEN-IO veille à la mise en œuvre départementale de la politique académique en matière d'animation des services d'information et d'orientation.

Il/elle suit la mise en place de la carte des CIO et des points d'accueil dans le département et contribue à positionner le CIO comme lieu ressource au sein du bassin d'éducation et de formation.

- Missions de conseil et d'appui auprès de l'IA-Dasen

- analyse des performances des établissements du département (dialogue de gestion : réalisation de fiches établissement, radars) ;
- suivi de la mise en place des réformes au collège, au lycée et au lycée professionnel ;
- suivi de l'évolution de la sectorisation des collèges et des lycées du département ;
- conseil pour les décisions d'affectation individuelle en cours d'année scolaire ;
- contribution aux travaux d'élaboration de la carte scolaire seconde degré ;
- avis concernant les demandes de dérogation à la carte scolaire ;
- instruction des avis concernant l'évolution de l'offre de formation des collèges, lycées d'enseignement général et technologique et lycées professionnels.

● **Contribuer à la gestion des ressources humaines**

- Présence dans les établissements et les centres d'information et d'orientation (CIO)

Dans le cadre du protocole du Parcours professionnel, rémunérations et carrières (PPCR), l'IEN-IO mène les entretiens de carrière et apporte un accompagnement individuel et collectif aux psychologues de l'éducation nationale de la spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (PSYEN-EDO) et des enseignants coordonnateurs de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (ECMLDS).

- Accompagnement des parcours dans une logique de proximité

Lors des inspections dans le cadre des rendez-vous de carrière l'IEN-IO apporte des conseils personnalisés, repère des besoins ou souhaits de formation des personnels.

- Recrutement et formation des personnels de l'éducation nationale (membre du jury de concours de recrutement des Psy-EN, commissions de recrutement des intérimaires et ECMLDS)

- Contribution à la formation continue

L'IEN-IO contribue à la formation des personnels intérimaires en CIO et participe à la formation continue des personnels de direction et d'orientation.

● **Assurer des missions liées à l'orientation et à l'affectation des élèves**

- Missions liées à l'orientation des élèves

- analyse et l'évaluation des programmes d'information et d'orientation des EPLE dans le cadre de la mise en œuvre des programmes pluriannuel d'orientation (PPO),
- rédaction de la circulaire départementale des procédures d'orientation et d'appel,
- mise en œuvre et le suivi des procédures d'appel,
- recueil et l'analyse des différentes enquêtes de suivi des procédures d'orientation et d'appel,
- élaboration du bilan annuel de l'orientation et de l'affectation du département.

### - Missions liées à l'affectation des élèves

- préparation, avec les services académiques, des aspects techniques pour garantir le bon fonctionnement des opérations d'affectation à l'échelle départementale (Affelnet 6<sup>e</sup>, Affelnet lycée),
- organisation des commissions d'admission dans les classes de 3<sup>e</sup> prépa-métiers, 1<sup>re</sup> générale, terminale générale,
- programmation et animation des commissions préparatoires à l'affectation des élèves de 3<sup>e</sup> SEGPA et 3<sup>e</sup> ULIS,
- organisation des commissions d'affectation dans les dispositifs éducatifs particuliers : internat d'excellence, classes à horaires aménagés, micro-collège, classe de prépa-seconde,
- analyse et validation des dossiers passerelle pour affectation,
- étude et traitement des situations d'élèves transmises par les CIO,
- élaboration du bilan annuel de l'orientation et de l'affectation du département.

### ● **Assurer la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) de l'Éducation nationale**

- Coordination, au niveau départemental, du repérage des élèves sans solution et leur affectation dans les dispositifs appropriés (session d'accueil et de sécurisation (SAS), parcours compétences, parcours de prévention du décrochage scolaire (PPDS), parcours aménagé de formation initiale (PAFI), parcours FLS, Diplôme en poche),
- Participation aux commissions d'admission dans les dispositifs relais et aux réunions du comité de pilotage départemental liées à ces dispositifs,
- Accueil et suivi de l'affectation des élèves allophones nouvellement arrivés en France,
- Suivi des dispositifs des stage des élèves de 3<sup>e</sup> en REP et REP+.

### **Informations complémentaires**

#### ➤ **Profil recherché :**

- Agent de l'éducation nationale, catégorie A ou A+
- Connaissances institutionnelles et réglementaires solides
- Capacité avérée au travail en équipe
- Rigueur, autonomie, loyauté, éthique, sens de la hiérarchie et du service public

#### ➤ **Statut du poste :**

Poste de faisant fonction (interim) du **15/10/2024 au 31/08/2025**

#### ➤ **Dépôt des dossiers de candidature :**

Les dossiers de candidature, constitués d'un CV, d'une lettre de motivation et de l'arrêté de titularisation dans un corps de catégorie A sont à faire parvenir **au plus tard le vendredi 4 octobre 2024**, par courriel à :

- monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Oise : ce.chef-cabinet60@ac-amiens.fr

Les candidats préciseront dans leur courriel et dans l'objet l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent.